

## Adresse de la société populaire de Beaufort (Maine-et-Loire), lors de la séance du 7 frimaire an III (27 novembre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Beaufort (Maine-et-Loire), lors de la séance du 7 frimaire an III (27 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CII - Du 1er au 12 frimaire An III (21 novembre au 2 décembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2012. pp. 251-252;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_2012\\_num\\_102\\_1\\_19796\\_t1\\_0251\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2012_num_102_1_19796_t1_0251_0000_5)

---

Fichier pdf généré le 15/07/2019

craindre les dangers d'une tyrannique dictature, vous ne faires que leur continuer les moyens de faire triompher la vertu et attirer de nouvelles bénédictions du peuple; vous opérerez par cet acte de bienfaisance l'anéantissement des conspirateurs et des frippons et assurerez notre bonheur sur une base solide et inébranlable.

Salut et fraternité.

BRUNOY, *agent national*.

## 15

**Le citoyen Boisville, préposé pour le salpêtre et salin dans le département de la Corrèze, annonce que, dans l'espace de cinq mois, il s'est formé dans ce département montagnard quarante milliers de salpêtre.**

**Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi à la commission des Poudres et salpêtres (54).**

## 16

**Les républicains de la société populaire de Beaufort, département de Maine-et-Loire, applaudissent aux sublimes travaux de la Convention nationale; ils annoncent que cette commune, qui n'est composée que d'un petit nombre d'artisans et de propriétaires peu fortunés, vient de verser dans la caisse du district de Baugé, 119 liv. 17 sous, destinés à la construction du vaisseau *Le Vengeur*.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (55).**

[*Les républicains de la société populaire de Beaufort à la Convention, Beaufort, le 10 brumaire an III*] (56)

Pères de la Patrie, amis de l'humanité,

Jouissez du spectacle sublime qu'offrent au genre humain, à l'Europe entière et surtout à cette portion du peuple qui ne s'est jamais corrompue par le souffle impur d'une puissance que le préjugé distinguoit en plaçant stupidement entre l'homme et la liberté, l'homme qui ne fut même pas digne de ce nom. Jouissez disions-nous de la douce émotion qu'inspirent à la France entière l'éclat de ses triomphes et l'aspect de son bonheur futur: pour vous méprisables tyrans du monde, venez, si les deffenseurs de l'humanité vous le permettent, venez sur les bords ensanglantés de la Sambre, de la Meuse, de la Droër, de la Moselle et du Rhin apaiser la soif brûlante dont vous êtes tourmentés; les eaux infectes de

ces fleuves roulent avec des monceaux de cadavres les flots du sang dont vous fûtes toujours altérés; cet aliment est digne de vous, c'est le sang de vos frères, de ces victimes que vous détez dans les fers, que vous les immolez à votre impiété; de cœurs qui enfin conduits au combat par la terreur et les coups de batons, ne reportent dans leurs foyers que le souvenir honteux de leurs défaites et de votre lâcheté; de cœurs encore dont une génération moins pusillanime doit venger sur vos têtes les [illisible] outragées.

Contemplez si le dépit qui vous ronge permet à vos yeux d'en supporter l'éclat, la victoire planant d'un vol rapide sur l'étendard tricolore, promettre au nom de la France de briser les chaînes homicides de l'Europe, et la Convention stipulant les droits de l'homme, jeter les bases éternelles d'une paix générale. Voyez le peuple français juste, bon, clément, magnanime, donner à l'univers le double exemple du courage et de la vertu. Fixez un instant vos regards sur les nations tandis que vous les maîtrisez encore, vous les trouverez disposés à mépriser vos ordres sangui-naires pour n'écouter désormais que la voix de la Raison, et de la Nature. Permettez représentants, cette apostrophe lancée par un mouvement d'allégresse qui sans nous énerver donne à nos cœurs le caractère de fierté qui convient à des Républicains.

Depuis longtemps nous avons formé le projet de vous faire parvenir nos observations sur les causes de la guerre de la Vendée et des Chouans, ainsi que nos inquiétudes sur les suites d'une guerre qui creusait un précipice pour engloûtir une contrée fidèle aux principes; mais le mémoire de la société d'Angers comprend tout ce que nous eussions pu vous dire, et les expressions consolentes de Ruële et Bezard, en parlant au peuple angevin de vos sollicitudes à cet égard, ainsi que des mesures qui sont prises, en nous fermant la bouche, ont calmé notre douleur.

Votre attitude pleine d'élévation, de grandeur et de sagesse, ce groupe imposant du peuple et des autorités constituées, vous environnant et vous pressant contre son sein, les efforts puissants du gouvernement républicain, tout enfin assure le succès de votre ouvrage et promet l'avenir le plus heureux.

Puissent les braves deffenseurs de la cause du peuple entendre par votre intermédiaire l'accent de notre reconnaissance; puissent les plages arrosées de larmes de notre sensibilité, ne laisser bientôt apercevoir à travers un tissu de lauriers, que d'honorables cicatrices dignes de l'ambition des héros de la Grèce. Puissiez-vous vous-même jouir dès à présent du fruit de votre pénible labeur, et considérer cette expression de notre sincère gratitude comme le prélude de celle des grâces futures.

Nous vous annonçons sans éprouver le moindre sentiment d'ostentation, mais parce que nous désirons faire connaître l'esprit public de la petite commune de Beaufort, que quoi qu'elle ne soit composée que d'un petit nombre d'artisans et de propriétaires peu fortunés, elle vient cependant de verser dans la caisse du district de Baugé pour la construction du vaisseau, *Le Vengeur*, une somme de 119 l. 17 s.

(54) P.-V., L, 137.

(55) P.-V., L, 137. *Bull.*, 10 frim. (suppl.).

(56) C 327 (2), p. 1443, p. 13. *M.U.*, n° 1360.

Telles sont les affections d'une société d'une commune qui s'honore d'un républicanisme pur et qui fait consister sa principale jouissance dans les sentiments qu'il inspire.

Fraternité, Union, Persévérance.

*Suivent 76 signatures.*

## 17

**Les citoyens membres de la société populaire de Brestot, département de l'Èure, félicitent la Convention nationale sur son Adresse au peuple français, et le décret du 25 vendémiaire sur les sociétés populaires.**

**Ils demandent que soit nommée une commission dans chaque canton, pour recevoir les plaintes et représentations des citoyens contre les abus de pouvoir des autorités constituées.**

**Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi de la demande au comité de Législation (57).**

## 18

**La société populaire de Cavaillon, département de Vaucluse, prie la Convention nationale de recevoir un cavalier armé et équipé, prêt à voler à la victoire.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (58).**

*[La société populaire de Cavaillon à la Convention nationale, Cavaillon, le 22 vendémiaire an III] (59)*

Législateurs,

La société populaire de Cavaillon qui a toujours marché sur la ligne des vrais principes, n'a jamais cessé de prendre part aux époques de la Révolution qui cimentent le bonheur du peuple : dès que le gouvernement républicain dut décréter, elle le désira pour son indivisibilité, elle adopta les sentiments d'énergie et de patriotisme qui distinguent les vrais républicains. Persuadée qu'on ne peut l'être qu'en étant vertueux, elle prêcha toujours l'union parmi les citoyens, le respect pour les loix et pour les mœurs.

Elle vous fait passer différentes adresses, dans les unes elle vous félicitoit sur les victoires de nos armées que votre sagesse dirigeoit, dans les autres, elle se félicitoit elle-même, de l'énergie que vous avez déployée en punissant les traîtres et les conspirateurs. Voyants que vous préserviez le vaisseau de l'état des écueils qui l'environnoient, elle vous a prié de rester à votre poste,

en vous contemplant comme les auteurs du salut public.

Aujourd'hui, elle vous prie, législateurs, de recevoir un cavalier armé et équipé, prêt à voler, sous vos auspices, à la victoire. C'est le fruit des privations de nos braves sansculottes, ils savent que la richesse des républicains n'est que dans leurs vertus et leur sacrifice.

Salut et fraternité.

A Cavaillon, en séance du vingt deux vendémiaire an troisième de la République française une, indivisible, impérissable et démocratique.

BOUGNAS, *président*, MONNIER, *vice-président*, PRIGUET, *secrétaire*, et 3 autres signatures.

## 19

**L'agent national près le district de Thouars, département des Deux-Sèvres, informe la Convention nationale des établissements fait par la commune de Jouin-les-Marnes, ci-devant Saint-Jouin [de-Marnes, Deux-Sèvres], pour conserver à l'agriculture les bestiaux et ses instrumens aratoires.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (60).**

*[L'agent national près le district de Thouars à la Convention nationale, Thouars, le 21 brumaire an III] (61)*

Liberté, Égalité, Fraternité ou la mort.

Au Président de la Convention nationale.  
Citoyen président,

Une division de l'Armée de l'Ouest séjourne depuis un an sur notre territoire. Le service des hommes et convois militaires exige une quantité considérable de voitures que les communes restées libres dans le district et quelques autres districts voisins fournissent continuellement.

Si d'un côté l'emploi des cultivateurs et de leurs bestiaux aux transports militaires est utile à la République, de l'autre il préjudicie à l'agriculture.

La commune de Jouin-les-Marnes ci-devant Saint-Jouin, dans notre arrondissement, jalouse toute à la fois de concourir au service de l'armée et de bien cultiver ses champs pour le soutien de la patrie vient de faire un acte généreux qu'il est essentiel de faire connaître.

Cette commune a fait construire une voiture, elle a acheté quatre bons chevaux de trait et les harnais nécessaires, elle a loué un voiturier à qui elle paye cinq livres par jour, et le tout est maintenant et sera continuellement employé au service militaire tant que durera la guerre.

(57) P.-V., L, 137-138.

(58) P.-V., L, 138.

(59) C 328 (2), pl. 1457, p. 3.

(60) P.-V., L, 138.

(61) C 328 (1), pl. 1447, p. 18.